



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juillet 2021

L'effet Covid-19 sur la culture en Île-de-France

L'Île-de-France compte plus de 310 000 emplois culturels, pour un secteur culturel qui pesait plus de 52 Mds d'euros. Ce chiffre d'affaires a diminué de 12 % en 2020.

La grande majorité de ces emplois se trouve concentrée dans la Métropole du Grand Paris (88%) et environ 177 000 emplois (57%) sont localisés à Paris.

De l'arrêt total au boom, des effets variables selon les secteurs.

Certains domaines culturels comme le spectacle vivant et la musique, ont dû faire face à une importante baisse d'activité pendant le premier confinement en 2020, baisse qui s'est poursuivie en début d'année 2021.

A l'inverse, les secteurs du livre et de la presse se sont relevés en début d'année pour retrouver leur niveau d'avant crise.

Les filières de production et post production de films ou l'édition de chaînes de télévision ont été relativement épargnées par les conséquences de la pandémie.

Enfin, certains secteurs comme les produits culturels consommés à la maison (jeu vidéo, streaming,) ont au contraire connu un envol grâce à la crise.

L'affaiblissement des activités culturelles, selon le chiffre d'affaires en 2020, reste ainsi contrasté selon les domaines :

- -43 % dans le spectacle vivant
- -28 % dans la musique
- -13% dans le patrimoine
- -5% dans le cinéma-audiovisuel
- -4,5 % dans le livre

Par ailleurs cette baisse de l'activité culturelle a eu des impacts différenciés selon les territoires. Par exemple en Seine-Saint-Denis, les acteurs du spectacle vivant, de la musique et des arts visuels ont vu le nombre d'heures rémunérées baisser de 18% à la différence des acteurs culturels des Hauts-de-Seine (-9%).

L'État, la Région et des municipalités comme la mairie de Paris ont apporté un soutien financier important pour compenser les pertes financières liées aux annulations, par exemple des festivals, des tournées. Pour pallier les baisses de salaire d'une majorité des intermittents du spectacle, une année blanche leur a été accordée jusqu'à fin décembre 2021.

La note est disponible [ici](#) :

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

<https://www.apur.org/fr>

Contact presse : communication@apur.org